

## LA SYNTHÈSE DE DOCUMENTS AUX CONCOURS SCIENTIFIQUES

### TABLEAU RÉCAPITULATIF

		Centrale 4 documents, 500 mots	X/ENS 4 documents, 600 à 675 mots	CCP 3 documents, 400 mots	e3a 3 articles, 400 mots
<b>Titre</b>		titre précis et concis qui doit indiquer le thème principal commun à tous les documents éviter les jeux de mots et les traits d'humour titre = <u>formulation synthétique de la problématique</u>			
<b>Introduction</b>	<b>accroche / mise en contexte</b>	Pas d'ajout d'information extérieure au corpus. Présentation d'une idée ou d'un exemple révélateur issus des documents (permet de présenter un 1 <sup>er</sup> document pour introduire la thématique)			
	<b>présentation des sources et du thème</b>	présentation brève du corpus <u>Ne surtout pas numéroter les documents</u> Indiquer la nature, la source, la date et l'idée principale du document le mettre en relation avec les autres documents. Éviter la présentation catalogue	présentation brève du corpus <u>Ne surtout pas numéroter les documents</u> Indiquer la nature, la source, la date et l'idée principale du document le mettre en relation avec les autres documents. Éviter la présentation catalogue	<u>présentation brève du corpus</u> (au minimum source et date) possibilité dans le développement de ne mentionner que le numéro du document <u>Mise en relation des documents</u> (deux documents avec la même idée ou qui au contraire s'opposent) indiquer le thème commun aux documents	Pas trop détaillée → ne pas redonner les titres ou les dates, indiquer la source (éventuellement l'auteur) et l'idée principale. Mettre d'emblée les documents en relation les uns avec les autres (deux documents avec la même idée ou qui au contraire s'opposent)
	<b>problématique</b>	<u>OBLIGATOIRE</u> = formulation du ou des questionnements pouvant émerger du thème commun			
	<b>annonce de plan</b>	<u>FACULTATIVE</u> → mais dans ce cas, le développement doit être très structuré	INFORMATION NON COMMUNIQUÉE DANS LES RAPPORTS DE JURY	<u>OBLIGATOIRE</u> = axes de réflexion permettant de traiter les questionnements	INFORMATION NON COMMUNIQUÉE DANS LES RAPPORTS DE JURY

<p><b>Développement</b></p>	<p>2 à 4 parties  1<sup>ère</sup> phrase de chaque partie = idée principale  En lisant la 1<sup>ère</sup> et la dernière phrase de chaque partie, on doit pouvoir se faire une idée précise de ce sur quoi porte la partie en question  hiérarchiser les informations  Travailler les transitions (connecteurs logiques) pour montrer la progression de la réflexion.  Ne pas recourir à la citation, reformuler.  Emploi du subjonctif 1 = avec parcimonie</p>			
<p><b>Conclusion</b></p>	<p><u>FACULTATIVE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ne pas répéter ce qui a déjà été dit</li> <li>- on peut cependant finir par un élément des documents particulièrement convaincant ou une idée qui apporte une nuance / une ouverture à la dernière partie.</li> </ul>	<p>INFORMATION NON COMMUNIQUÉE DANS LES RAPPORTS DE JURY</p>	<p><u>OBLIGATOIRE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ bilan des divers axes de réflexion</li> <li>→ pas d'ajout d'information ou d'opinion personnelle</li> </ul>	<p><u>OBLIGATOIRE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ bilan des divers axes de réflexion, réponse à la problématique</li> <li>→ pas d'ajout d'information ou d'opinion personnelle</li> </ul>
<p><b>critères d'évaluation</b></p>	<p>5 axes principaux d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- titre et problématique introductive</li> <li>- grammaire</li> <li>- lexique</li> <li>- fiabilité (compréhension des documents)</li> <li>- synthèse (logique des enchaînements)</li> </ul> <p>+ minoration si le nombre de mots n'est pas indiqué ou pas respecté</p>	<p>INFORMATION NON COMMUNIQUÉE DANS LES RAPPORTS DE JURY</p>	<p>INFORMATION NON COMMUNIQUÉE DANS LES RAPPORTS DE JURY</p>	<p>3 axes principaux d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- méthodologie : structure, forme, construction, mise en rapport des textes</li> <li>- : compréhension fine de tous les documents, restitution riche et pertinente de l'information, reformulations avec valeur ajoutée.</li> <li>- maîtrise de la langue : syntaxe, grammaire, richesse lexicale, structures idiomatiques...</li> </ul>

## REMARQUES DIVERSES

S'il est indiqué dans le tableau « information non communiquée dans les rapports de jury », partez du principe qu'on attend une conclusion, une annonce de plan...

### PRÉSENTATION DES SOURCES

L'introduction est la première démarche de la synthèse et se distingue de l'introduction à un commentaire composé. On peut y présenter brièvement les sources, à condition d'en dégager aussitôt l'argument principal et/ou de mettre en relation le contexte énonciatif de la problématique et la nature des sources (bilan élogieux sur le modèle du «Repair Café», critique du modèle Uber suite à l'interdiction d'UberPop en Allemagne, analyse nuancée du phénomène de l'économie du partage dans toute sa diversité, et enfin sondage d'opinion sur les avantages avérés de l'économie du partage et son potentiel).

(extrait du rapport de jury d'allemand de Centrale 2017)

### NE PAS CONFONDRE THÉMATIQUE ET PROBLÉMATIQUE :

*Il semble aussi qu'il y ait confusion chez de nombreux candidats entre thématique et problématique, exemple : « What are the effects of technology on work? » n'est pas une problématique. Celle-ci, comme son nom l'indique, suppose un problème à résoudre. Or, ici, ce n'est pas le cas.*

(extrait du rapport de jury d'anglais CCP 2017)

### ANNONCE DE PLAN

- ne surtout pas utiliser « wir » ou « ich » et éviter « zuerst werden wir sehen, dass... » ou encore « im ersten Teil... »
- privilégier l'emploi de connecteurs logiques ou de structures permettant de nuancer afin de montrer la progression de la réflexion  
ex : Roboter und neue Technologien sind zwar ein Fortschritt, aber sie bringen zahlreiche Nachteile mit sich. Deswegen sind viele Leute der Meinung, dass Gesetze und Regelungen zu diesem Thema erarbeitet werden sollen.  
→ l'annonce de plan ne doit pas montrer qu'il s'agit d'un exercice académique mais doit donner l'impression qu'il s'agit d'une revue de presse, d'un article de journal.